



demande du certificat de la nationalité française

Par **Iarabi**, le **17/04/2008** à **17:48**

Nè au maroc en 1953 , de père nè en algérie en 1925 portant à cette époque la nationalité: français- musulman(inscription du passeport).

Je suis inscrit sur l'état civil de Nantes.Possède actuellement un passeport ALGERIEN.

Sur la copie intégrale de mon acte de naissance il est inscrit : de père Français

Est-ce- que j'ai le droit à la nationalité française?

J'avais au-paravant(en 1993) fait la demande du Certificat de Nationalité Française au trbunal de 1ere instante de Bordeaux, et il m'a été refusé.